

Indications aux auteurs pour une publication dans *Savoirs et clinique. Revue de psychanalyse*

Merci de veiller à ce que votre texte ne dépasse pas les **25 000 signes**.

Les éditions Érès attirent l'attention des auteurs sur le fait que les **citations** ne doivent pas excéder 10 lignes consécutives.

Le texte doit impérativement parvenir au comité de rédaction en **Times New Roman, police 12 (TNR 12)**.

Indiquer sur la première page les **nom et prénom de l'auteur**.

Indiquez aussi vos **coordonnées complètes** : téléphones, adresse électronique, adresse postale.

N'oubliez pas de joindre un *abstract* (un **résumé** du texte de deux ou trois lignes) accompagné de quatre ou cinq **mots-clefs**.

NOTES

Les **citations** doivent être vérifiées et leur référence se conformer aux normes bibliographiques suivantes :

a) Pour un ouvrage,

S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, P.U.F., 1971, p.16 et p.83-84.

J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 31.

J. Lacan, *Le Séminaire, L'acte psychanalytique*, leçon du 29 novembre 1967 (inédit).

b) Pour un article soit dans un recueil soit dans un périodique,

S. Freud, « Deuil et mélancolie », *Métapsychologie*, Paris, Idées/Gallimard, 1972, p. 148.

J. Aubert, « Galeries pour un portrait », *Joyce avec Lacan*, Paris, Navarin, 1987, p. 11.

Un *Séminaire* de Lacan publié dans *Ornicar ?* doit être traité comme un article dans un périodique,

J. Lacan, « R.S.I. », *Ornicar ?*, n° 5, hiver 75/76, p. 17-66.

c) Pour une traduction,

Homère, *Odyssee* (trad. V. Bérard), Paris, Gallimard coll. « La Pléiade », 1959.

d) Les abréviations :

L'abréviation « *op. cit.* » est l'abréviation de « *opere citato* », ce qui signifie « dans l'œuvre citée ».

Ibidem (abréviation : « *ibid.* »), soit « au même endroit », s'emploie quand on renvoie à un texte (livre ou article) qu'on vient de citer ; donc inutile de rajouter le nom de l'auteur ; en revanche, on emploie « *op. cit.* » quand on a entre-temps cité un autre livre d'un autre auteur ; auquel cas il faut remettre le nom de l'auteur, et « *op. cit.* » pour renvoyer à l'œuvre citée plus haut dudit auteur.

LES CITATIONS DANS LE TEXTE.

- Le titre d'un ouvrage s'écrit en italiques.
- Le titre d'une revue s'écrit entre guillemets (si possible, guillemets couchés à la française : « ... »).
- Les citations elles-mêmes s'écrivent entre guillemets et respectent scrupuleusement la ponctuation du passage cité.
- Le numéro de référence de la citation se met avant les guillemets fermants, collé au mot précédent.

Tout mot ou expression d'origine étrangère non francisé s'écrit en italique, par exemple *a priori*, *Penisneid*, *acting-out*, en respectant l'orthographe de la langue d'origine, à l'exception de « cf. ».

Tout mot d'origine étrangère francisé de par son mode de formation l'est également dans son orthographe, par exemple : les médias ; Hegel donne hégélien, Schreber donne schébérien, etc. Dans ce cas, le mot reste en caractères romains.

ESPACES DES SIGNES DE PONCTUATION

- la *virgule* et le *point* sont toujours collés au mot précédent ;
- le *point-virgule*, le *point d'exclamation* et le *point d'interrogation* ne sont jamais collés au mot qui précède ;

- le *deux-points*, le *tiret* et les *guillemets* sont précédés et suivis de l'espace existant entre les autres mots ;
- les *parenthèses* et les *crochets* ne portent intérieurement aucun blanc.

On ne doit jamais laisser en fin de ligne, mais chasser au début de la ligne suivante :

- un guillemet ouvrant : «
- une parenthèse ouvrante : (
- un crochet ouvrant : [

On ne doit jamais laisser en début de ligne, mais faire passer à la ligne précédente :

- » un guillemet fermant,
-) une parenthèse fermante,
-] un crochet fermant,
- et, de manière générale, tout signe de ponctuation.